

Résolution présentée par la délégation de la Macédoine du Nord

Macédoine du Nord

Thème: Agenda 2030 du développement durable

Concerne La crise mondiale de l'emploi chez les jeunes

L'Assemblée Générale,

Alarmée par le taux élevé de chômage des jeunes à l'échelle mondiale,

Préoccupée par la pression de la tertiarisation appliquée par les systèmes éducatifs et la négligence accordée à la formation professionnelle,

Rappelant que l'accès pour tous à une éducation inclusive et équitable figure parmi les objectifs de l'Agenda 2030 du développement durable,

Affligée que plus d'un jeune macédonien sur trois (35.6%) soit en situation de chômage,

Insistant sur la nécessité d'une valorisation des systèmes de formation professionnelle,

Décide la création d'une instance internationale sous l'égide de l'Organisation internationale du travail dédiée à la formation professionnelle pour la promouvoir comme arme de lutte contre le chômage chez les jeunes;

- tous les Etats ayant ratifié la charte de l'ONU seraient membres de facto ;
- son budget serait au prorata du PIB des membres, soit 0,4% de celui-ci;
- l'utilisation du budget par un pays est inversement proportionnelle à son PIB;
- le fonctionnement de cette instance serait analogue à celui du programme ERASMUS européen et au système de Bologne, système d'équivalence de formation, de reconnaissance mutuelle.

Le texte français fait foi